

A la page 4 : « Correspondance du poids de Lyon, aux
« poids de plusieurs lieux suyvens. 100 livres de Lyon font
« à Paris 86 livres. »

A la page 7 : « La raison de la livre de seize onces par
« livre, l'once vaut ce qui s'ensuit. ».

« La raison de la livre de quinze onces qui est le poids
« de la soye, l'once vaut ce qui s'ensuit. ».

Mais nulle part il n'aurait rencontré (*la raison d'une livre
de 14 onces* et encore moins celle d'une autre prétendue
livre de 12 onces).

Si donc la livre du poids de Lyon ne pèse que 418
grammes 7570, les 630 livres accusées pour le poids de la
Table Claudienne en 1529 ne font que 263 kilogrammes
817 grammes, au lieu des 269 k. 803 calculés par M. le
conservateur du musée des antiques de la ville de Lyon, soit
une différence de 6 k. en moins, ce qui réduit d'autant
l'écart constaté entre les deux pesées, qui n'est plus alors
que de 41 k. 317.

Nous laisserons de côté le fort encroûtement indiqué par
M. Dissard, en faisant simplement remarquer que si l'oxy-
dation avait attaqué notre bronze antique, les deux côtés,
certainement, devaient l'être également, et alors l'enlève-
ment des croûtes ou nettoyage de la table aurait eu pour
effet, sur les points contaminés, de faire disparaître la
patine antique, en laissant apparaître le métal pur, tandis
qu'au contraire la face gravée se présente nette, sans éraïl-
lures et avec une patine d'égale épaisseur sur toute la surface
apparente de la *Table Claudienne*.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur ce passage :